



Encaissement d'un chèque de caution sans signature de bail de loc

Par Closav

Bonjour

J étais à la recherche d'un appartement en location. J'en ai visité un puis ai posé une option dessus et donne un chèque d'un mois de loyer en pensant que j'allais signer le bail la semaine suivante avec mes parents en caution. Entre temps j'ai trouvé un appartement beaucoup moins cher avec les mêmes caractéristiques j'ai donc signé le contrat avec ce dernier et ai envoyé un mail quelques jours avant la signature suppose du bail à la propriétaire en lui expliquant mon cas et en lui demandant de me restituer mon chèque. Entre temps elle a encaissé le chèque. Aujourd'hui elle ne me répond plus. Est-elle dans ses droits ? Que puis-je faire pour récupérer la somme de mon chèque ?